Cue
FRC
6730

PÉRISSENT

LES TYRANS

DESTRUCTEURS DE LA FRANCE!

MZW 13561

PERISSENT

LES TYRANS

DESTRUCTEURS DE LA FRANCE!

Dénonciation de l'Assemblée dite *Nationale.*

Son nom seul parmi nous divise les familles,
Les époux, les parens, les meres & les filles.
Sa *conſtitution* n'est qu'un moyen nouveau
Pour venir dans nos cœurs enfoncer le couteau.
La discorde civile est par-tout sur sa trace.
Assemblage inoui de mensonge & d'audace,
De lâcheté, d'opprobre et de férocité,
D'orgueil, d'ignorance et de perversité,
Tyran de son pays!.. c'eſt au peuple à connoître,
Si de vils scélérats doivent régir en maître?

Par un véritable ami du Peuple.

L'AN IIe DE LA TYRANNIE.

On prévient le Lecteur que par le nom d'Assemblée Nationale on n'entend point parler de la totalité des députés aux états généraux du royaume, mais seulement des factieux et des rebelles connus sous le nom des Enragés.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

PÉRISSENT LES TYRANS DESTRUCTEURS DE LA FRANCE!

FRANÇOIS, qui demeurez plongés dans un assoupissement mortel entre les chimériques espérances d'un bonheur illusoire et les horreurs réelles d'une misere affreuse, prêts à vous y engloutir sans ressource, ne voudrez-vous pas mesurer la profondeur du précipice sur les bords duquel vous ont entraînés les vils et obscurs tyrans de la France, mille fois plus pervers et plus criminels que le furent jamais les ministres les plus arbitraires et les despotes les plus barbares! Qu'est donc devenu ce caractere de loyauté, de douceur, de fidélité à vos souverains qui vous rendoit jadis si recommandables? Deux mots susceptibles d'autant de significations qu'il y a de passions dévorantes dans le cœur des lâches usurpateurs qui osent se nommer

vos amis ; l'un inventé par l'ambition de quelques misérables avocats ; l'autre par la haine des ennemis de la monarchie ; *constitution et aristocrates*, voilà les honteux et ridicules agens de tous vos malheurs. La France s'abîme dans une destruction générale : ce superbe édifice que les nations étrangeres n'envisageoient qu'avec une jalouse frayeur s'écroule de toutes parts sous les mains profanes et meurtrieres de ceux que vous aviez envoyés pour le réparer. Trente factieux scélérats, sous le masque de la popularité, s'en partagent les débris, et pour comble d'infortune, ce nom *françois*, jadis si respecté, si envié, ne se prononce dans toute l'Europe qu'avec horreur et mépris. Souscrirez-vous, François, à une fin si déplorable? rentrez en vous-mêmes, il en est temps. Osez examiner froidement quel bien a produit pour vous cette situation convulsive qu'on décore du nom de liberté, et qui n'est que le débordement le plus effrayant de ce que l'anarchie, la licence, la rébellion et l'impiété ont de plus monstrueux. Sans doute, vous ignorez les dangers et les maux qu'on assemble autour de vous ; vous ne supporteriez pas long-temps les horribles machinations, les déprédations inouies, les forfaits en tout

genre des perfides jongleurs qui vous égarent et vous trahissent, si ils ne vous avoient fasciné les yeux par un dévouement apparent à votre bonheur, si ils ne déguisoient habilement les vices les plus hideux sous leurs fausses vertus, si ils ne se montroient à vous aussi purs en apparence qu'ils sont réellement dépravés. Au nom de la patrie en péril, examinez attentivement leur conduite et leurs procédés ; descendez dans les détours cachés de ce labyrinthe obscur qu'ils ont édifié pour vous dérober leur marche et leurs projets ; bientôt ils seront jugés.

De quel droit les députés des bailliages convoqués en états généraux par le roi, afin, de concert avec lui, de rétablir l'ordre dans les finances, et porter aux pieds du trône les vœux de son peuple, exprimés dans les cahiers ; de quel droit, dis-je, ayant fait serment de se conformer aux volontés de leurs commettans, se sont-ils constitués en assemblée *dite* nationale ? De quel droit cette assemblée illégale s'est-elle déclarée permanente ; s'est-elle emparée de tout les pouvoirs et des finances ; a-t-elle anéanti toutes les

loix; et fabrique-t-elle une constitution nouvelle qu'elle vous force d'accepter, sans s'embarrasser si elle vous convient; ou plutôt, sous le prétexte trompeur de vous donner une constitution plus avantageuse, regne-t-elle despotiquement au milieu des torches et des poignards, et écrase-t-elle la France sous le joug de la plus détestable tyrannie ? Ne voyez-vous pas qu'avec cette chimérique et absurde égalité dont ils vous ont bercés, ils se jouent de votre crédulité, ils vous flattent afin de vous mieux subjuguer ? Quand ils vous auront soumis, ils vous mépriseront et vous opprimeront. Depuis trop long-temps cette monstrueuse portion de l'assemblée *dite* nationale, connue sous le nom d'*Enragés*, commet impunément tous les forfaits que la perversité humaine ait jamais pu concevoir. Il est temps de la démasquer aux yeux de l'univers; il est temps d'éclairer un peuple aveuglé et malheureux; il est temps que la saine partie des François se réunisse pour sauver la patrie, et pour anéantir cet exécrable repaire de monstres qui dévorent la France. Mille voix se sont déjà élevées contre leurs innombrables attentats : la mienne plus hardie les dénonce aujourd'hui

à la nation entiere, comme criminels de lèze-nation, comme rebelles, comme sacriléges, comme agens de tous les crimes qui inondent le royaume, comme auteurs de tous ses malheurs. Je demande qu'ils soient cités au tribunal du peuple, pour y être jugés et punis. Je les accuse d'avoir excité la révolte dans tout le royaume, sous prétexte de la liberté et de l'intérêt du peuple; dans le fait, pour s'emparer sûrement de l'autorité qu'ils enlevoient au roi, et sauver leurs jours que les loix auroient bientôt terminés par le glaive de la justice, s'ils ne s'étoient empressés de les anéantir.

Je les accuse du crime réel de lèze-nation, pour s'être rendus parjures au serment qu'ils avoient fait à leurs bailliages, de se conformer aux cahiers, et d'avoir, en les enfreignant, trahi les intérêts de la patrie et les vœux réels du peuple. Je les accuse d'être les véritables auteurs de l'abominable attentat du 6 octobre 1789. Leur refus d'entourer le roi, celui de rechercher les complices; le décret rendu pour laver de ce crime le duc accusé seroient des preuves suffisantes de

l'accusation, quand leur conduite et mille voix ne déposeroient pas contre eux.

Je les accuse d'être les auteurs de toutes les incendies, de tous les massacres, de tous les ravages qui désolent la France et ses colonies. Quand bien même ils ne les auroient pas commandés eux-mêmes, ils seroient toujours criminels par l'anéantissement de la force publique faite pour empêcher ou réprimer tous les attentats contre les loix; par l'impunité qu'ils ont accordée aux brigands, et l'insouciance qu'ils ont témoignée sur tant de dévastations.

Je les accuse de tenir le roi prisonnier, de l'outrager, de le menacer sans cesse, et de le forcer, par la crainte des poignards, de sanctionner les décrets destructeurs émanés de cet antre de l'impiété et de la folie.

Je les accuse d'être les auteurs ténébreux de toutes les insurrections, tant à Paris que dans les provinces; de corrompre, avec les revenus de l'état, dont ils se sont emparés, toutes les troupes de ligne et la populace

dont ils ont besoin pour soutenir leur rébellion.

Je les accuse de détruire la religion, de violer toutes les propriétés, de voler impunément les biens du clergé, les domaines du roi, ceux de la noblesse, &c. et d'employer le produit de leurs pillages à subvertir et à dissoudre le royaume de France.

Je les accuse de vouloir détruire la monarchie pour établir sur ses ruines une république dont ils veulent se faire les chefs; de proscrire les fideles serviteurs du roi, et de les dépouiller de leurs emplois pour s'emparer de leur place, les distribuer à leurs partisans et aux fauteurs de leur révolte.

Je les accuse de se faire nommer à toutes les places civiles, ecclésiastiques et militaires; de charger de leurs propres crimes les citoyens les plus respectables; de calomnier ceux que leur haine ne peut atteindre; de réduire à la mendicité et au désespoir des milliers de familles.

Je les accuse de corrompre et soulever le

peuple par les plus absurdes mensonges ; par la prodigalité des libelles sacriléges et incendiaires qu'ils font distribuer et crier chaque jour dans toutes les rues de Paris.

Je les accuse d'être les tyrans de leur patrie, de souffler par-tout le feu de la révolte et de la guerre civile, de disposer les peuples au mépris de la religion, et de nous forcer d'accepter, sous le nom de *constitution*, un ramas indisgeste et dégoûtant de loix ineptes et atroces, toutes marquées au coin de la folie et de la plus noire perversité.

Je les accuse de soudoyer les tribunes de l'assemblée pour se faire applaudir, pour huer leurs vertueux adversaires, et priver, par ces moyens dignes d'eux, les députés de la nation de la liberté des suffrages, lorsqu'on veut démasquer leur scélératesse, et qu'on refuse d'adhérer à leurs complots.

Je les accuse à la fois d'excessive coquinerie et d'excessive bêtise ; les uns pour feindre de croire, les autres pour s'imaginer que rien n'étoit bien fait avant eux ; qu'il

étoit réservé à de plats avocats, à quelques nobles ignorans et déshonorés, à quelques curés apostats, de l'emporter sur la sagesse de tous les législateurs, sur celle de nos peres, dont les travaux avoient élevé la France au faîte de la gloire, de la splendeur et de la puissance.

Je les accuse d'attenter chaque jour à la liberté des citoyens, de se jouer eux-mêmes de leurs propres loix, en arrêtant, emprisonnant, en dénonçant sans cesse et sans preuve tous les François qui ne sont pas des frippons comme eux.

Je les accuse de remplir la France de deuil, de larmes et de sang; de préparer enfin la ruine et la destruction inévitables et prochaines de l'empire François; et parmi cette vile horde de scélérats factieux qui siégent au côté gauche de cette assemblée, que les crimes et le déshonneur ont rendue très *anti-nationale*, je dénonce comme chefs et instigateurs de tous les complots et de tous les crimes ces monstres exécrables et régicides, indignes de la qualité d'hommes, qui se couvrent du masque de la popularité,

pour commettre avec autant de lâcheté que de férocité tous les crimes imaginables.

Je dénonce à toute la France, à toute l'Europe, les *Lameth, Barnave, Mirabeau l'aîné, Beauharnois cadet, Menou, l'évêque d'Autun, Louis Noailles, Reubell, Bouche, Duport, Camus, Chabroud, Gouttes, Grégoire, d'Aiguillon, Broglie,* &c. et tous leurs complices régicides de l'exécrable caverne nommée club des Jacobins, *Charles de Hesse, Danton, d'Oraison, la Clos,* &c. Citez, peuple François, à votre tribunal ces infideles mandataires, ces forcenés qui déchirent le sein de la patrie ; entendez les cris de la douleur et du désespoir, que des milliers de vos freres vous adressent, en vous demandant justice de ces tigres altérés de sang et de larmes : ce sont les témoins innombrables de mes accusations. Ne portez pas sur eux des mains que la conviction de leurs crimes rendra bientôt furieuses ; ils ne méritent pas un si noble trépas; c'est la main du bourreau qui doit terminer des jours consacrés aux forfaits ; c'est par les plus honteux supplices que doivent périr des monstres l'effroi de l'humanité et la honte

de la nature, en attendant les châtimens qu'une juste et divine providence leur prépare. Et toi, Juge Suprême des mortels, daignes veiller sur les jours de mon malheureux roi et de son héroïque compagne ; ils sont en danger, les jours de ce monarque aussi vertueux qu'infortuné ; une maladie grave le menace ; à qui en attribuer la cause ? si ce n'est aux chagrins cuisans que lui donnent, chaque jour, l'assemblée *dite* nationale, et le *fameux* général Parisien ? qu'ils tremblent à leur tour, ces rebelles devenus tyrans ! ils répondront sur leurs têtes des jours du monarque pere de son Peuple.